

Promouvoir l'emploi, améliorer les services

Trente-huit projets ont été retenus et recevront une subvention du nouveau Fonds pour l'emploi des personnes ayant une déficience intellectuelle et la modernisation des services.

Les projets sélectionnés feront la promotion de l'emploi au sein de la collectivité pour les adultes ayant une déficience intellectuelle, et appuieront une prestation de services durables et axés sur la personne.

Les projets viseront notamment à :

- travailler avec les partenaires municipaux afin de rendre les programmes communautaires plus inclusifs et plus accueillants pour les personnes ayant une déficience intellectuelle.
- promouvoir l'intégration communautaire en appuyant la transition des programmes en établissement à des soutiens au sein de la collectivité.
- examiner comment les organismes peuvent travailler en collaboration pour rendre les services plus efficaces et réaliser des économies.
- remanier les programmes actuels d'aide à l'emploi de manière à délaissier les ateliers protégés en faveur de services individualisés d'aide à l'emploi dans la collectivité.



- collaborer avec des employeurs locaux à la création d'emplois dans la collectivité et au jumelage personnalisé travailleurs-emplois.

Le ministère a reçu plus de 260 demandes pour le Fonds. Un comité d'examen composé de personnel du ministère et de représentants externes, dont une universitaire et un ancien directeur général d'un organisme de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, a étudié les demandes et sélectionné les projets.

Nous tenons à remercier tous ceux et toutes celles qui ont consacré temps et efforts à l'élaboration d'une proposition. Le ministère planifie actuellement l'appel de propositions

(suite p2)

2015-2016 du Fonds pour l'emploi des personnes ayant une déficience intellectuelle et la modernisation des services. Soyez à l'affût de nouveaux détails dans un futur numéro de Point

de mire ou dans nos médias sociaux : insert FB/ Twitter channel links.

 facebook.com/OntarioServicesSociaux

 twitter.com/ONAideSociale

De nouveaux outils pour des normes de qualité

La province vient de produire deux nouveaux outils pour aider les organismes de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle à remplir leurs obligations en matière de mesures d'assurance de la qualité aux termes du Règlement 299/10.

Le Règlement établit 280 exigences auxquelles les organismes doivent satisfaire, notamment en ce qui a trait aux plans de sécurité-incendie, aux services médicaux et à l'administration des médicaments dans les foyers de groupe.

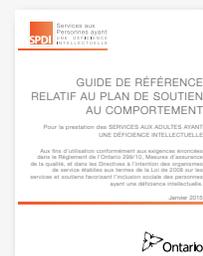
Le ministère des Services sociaux et communautaires inspecte régulièrement les foyers et résidences gérés par les organismes de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle afin de s'assurer qu'ils sont sécuritaires et qu'ils répondent aux normes de qualité en vigueur.

Vous pouvez consulter la liste d'indicateurs pour l'inspection de la conformité des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle et le guide de référence sur le plan de soutien [au comportement sur la page](#) et à l'adresse www.gamtraining.net.

Les nouveaux outils comprennent :

une liste d'indicateurs pour **l'inspection de la conformité des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle**, laquelle fournit plus de détails sur les normes auxquelles se réfèrent les inspecteurs provinciaux lorsqu'ils inspectent des organismes tenus de respecter les exigences concernant les mesures d'assurance de la qualité.

un **Guide pour le Plan de soutien au comportement**, lequel fournit des renseignements concernant le plan individualisé de soutien au comportement que les organismes doivent élaborer pour leurs clients, conformément aux dispositions sur les mesures d'assurance de la qualité et aux directives d'orientation connexes.





Appuyer les intervenants de première ligne

À la fin de décembre, le gouvernement de l'Ontario a accepté un modèle recommandé par des groupes patronaux et syndicaux en vue de l'affectation de 180 millions de dollars en trois ans aux intervenants de première ligne du secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

Ces fonds, qui font partie d'un investissement pluriannuel de **810 millions** de dollars dans les services communautaires et les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, permettront de poursuivre la professionnalisation des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle et de bonifier les salaires et traitements des intervenants de première ligne.

Suivant les lignes directrices sur le financement :

80%

des fonds consentis seront affectés aux **salaires, aux traitements et aux avantages sociaux connexes**

20%

restants seront affectés à des priorités visant la stabilité de la main-d'œuvre, notamment **un soutien accru aux intervenants les moins bien rémunérés et le perfectionnement professionnel.**

Des représentants d'agents de négociation et des représentants d'employeurs au sein de groupes syndicaux et non syndicaux ont collaboré à l'élaboration du modèle recommandé d'affectation et de répartition des fonds.

De plus, le ministère a convenu d'établir un groupe consultatif sur les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Ce groupe de travail conjoint, qui sera présidé par un représentant du ministère et comprendra des représentants d'employeurs et de syndicats, examinera les questions de salaires et de rémunération pour l'ensemble du secteur.

Cet investissement aidera les organismes à assurer des services de haute qualité, à embaucher et à retenir du personnel qualifié, et à mieux soutenir leur clientèle.

Les organismes recevront plus de détails à propos des fonds qui leur sont consentis et des lignes directrices sur le financement en février 2015.

Le modèle recommandé permettra à toutes les parties concernées d'appuyer les efforts de prestation des services des organismes et de leur personnel de première ligne, tout en suivant les principes et les objectifs de notre réorganisation continue des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

La vie autonome va à merveille à Roycerin

Roycerin Mahood est une jeune femme énergique qui vit maintenant de façon autonome grâce au programme « Trying it on for Size » d'Elmira District Community Living.

TIFS est un programme novateur qui évalue les aptitudes à la vie autonome des personnes ayant une déficience intellectuelle qui envisagent de quitter la maison familiale.

« Au début, nous restons aux côtés des nouveaux participants et nous travaillons en partenariat avec eux », explique Tami Schaafsma, chargée de cas à TIFS. « Nous prenons ensuite nos distances quand ils se sentent plus confiants et prêts à quitter la maison de leurs parents pour vivre de façon plus autonome. »

Pendant une période d'un an, Roycerin a passé entre une et cinq nuits par mois seule dans un appartement meublé. Elle a appris à assumer les responsabilités que demande l'autonomie, et a acquis les compétences dont elle a besoin pour vivre seule.

« On doit apprendre à faire un budget, à gérer son argent – tout ce qui est important », dit Roycerin. Apprendre à faire ses emplettes elle-même a été une étape cruciale, mais ses progrès ne se sont pas arrêtés là.

Pour faire la connaissance de Roycerin et pour en savoir plus sur TIFS, [regardez notre vidéo](#).



Roycerin Mahood

Roycerin a exprimé et fixé ses objectifs de vie, bien au-delà de quitter la maison de ses parents. TIFS l'a aidée à devenir plus confiante et déterminée et à travailler activement en vue d'obtenir son permis de conduire et un diplôme universitaire.

Les réflexions de Tami au sujet de Roycerin veulent tout dire.

« De voir tant de progrès chez une jeune femme qui ne voulait même pas envisager de quitter la maison de ses parents, et qui maintenant est déterminée à faire tous ces changements et à atteindre ces objectifs – nous sommes simplement épatés ».

Bâtir un avenir avec la planification gérée par la personne

La planification gérée par la personne aide les personnes ayant une déficience intellectuelle, partout en Ontario, à choisir ce qu'elles veulent faire dans la vie et à créer des liens dans leur collectivité.

Pour mieux faire connaître la planification gérée par la personne, une équipe de chercheuses, avec l'appui du ministère, a récemment publié des vidéos et une bande dessinée qui illustrent les avantages que la planification gérée par la personne apporte à différentes personnes.

Les chercheuses — Hélène Ouellette-Kuntz (Université Queen's), Lynn Martin (Université Lakehead) et Virginie Cobigo (Université d'Ottawa) — sont membres de Multidimensional Assessment of Providers and Systems (MAPS).

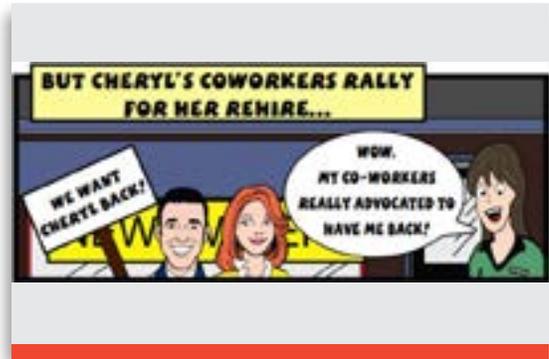
Elles ont travaillé en collaboration avec des clientes et clients de Community Living Parry Sound, de Kitchener-Waterloo Rehabilitation et de The Mills Community Support to et avec leurs équipes de planification pour produire ces profils.

[Visitez la section du site Web de MAPS qui est consacrée à la planification gérée par la personne](#) pour en savoir plus.

Vous pourrez voir à votre bureau local de [Services aux personnes ayant une déficience intellectuelle Ontario \(SOPDI\)](#) des affiches et des cartes qui font la promotion de ces vidéos. Votre bureau de SOPDI peut aussi vous renseigner à propos des services de planification gérée par la personne dans votre région. Vous trouverez également plus de renseignements sur la planification gérée par la personne [sur notre site Web](#) et dans notre [Guide de la planification gérée par la personne](#).



[Regardez l'histoire de Becky](#)



[Regardez l'histoire de Cheryl](#)



[Regardez l'histoire de Moe et d'Ann](#)



Assemblées publiques virtuelles sur les déficiences intellectuelles

Le projet H-CARDD organisera de nouvelles discussions interactives sur la santé et les déficiences intellectuelles. Deux assemblées publiques virtuelles auront lieu en février et porteront sur des sujets importants :

Assemblée publique de H-CARDD :

Aging and developmental disabilities: frailty, home care and long-term care (Le vieillissement et les déficiences intellectuelles : fragilité, soins à domicile et soins de longue durée)

Le 19 février 2015 de 12 h à 13 h

La participation est gratuite. Les personnes intéressées trouveront les renseignements nécessaires concernant l'inscription sur le site Web de H-CARDD à www.hcardd.ca. (en anglais seulement)



Ministère des Services sociaux et communautaires
Direction des politiques en matière de soutien communautaire

Tél. : 416 327-4954 • Téléc. : 416 325-5554 • Tél. sans frais : 1 866 340-8881 • Téléc. sans frais : 1 866 340-9112

Courriel : DStransformation.css@ontario.ca • Ce bulletin est aussi offert en ligne à ontario.ca/communautaires



twitter.com/ONAideSociale



facebook.com/OntarioServicesSociaux



youtube.com/OntarioSocialService